COVID-19 : Le Conseil européen se réunira le 19 juin pour discuter du Plan de relance et du budget à long terme

Les chefs d'Etat européens se réuniront le 19 juin pour aborder les modalités de la relance et le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027. La Commission européenne espère que cette réunion sera l'occasion de parvenir à un accord politique en vue d'une adoption du budget à long terme d'ici la fin de l'année.

Mesures budgétaires :

- La Commission européenne travaille à la mise à disposition de 11,5 milliards d'euros supplémentaires intégrés au budget de l'année 2020 pour l'aide aux régions les plus touchées par la crise. Ces fonds devraient être disponibles au plus tôt afin d'apporter une réponse immédiate aux conséquences de l'épidémie. Un projet de budget rectificatif a été adopté par la Commission le 3 juin.
- Le Comité des représentants permanents (COREPER), qui prépare les travaux du Conseil de l'Union européenne, a échangé sur la nouvelle proposition de budget 2021-2027. Le 9 juin, ce sont les ministres du Conseil « Affaires économiques et financières » (ECOFIN) qui ont débattu du Plan de relance. De nouvelles discussions sont prévues. Pour rappel, le budget européen 2021-2027, qui inclurait le Plan de relance, s'élèverait au total à 1 850 milliards d'euros selon la dernière proposition de la Commission.
- La Commission européenne espère parvenir à un accord sur le prochain CFP d'ici le mois de juillet, afin qu'il soit opérationnel au 1er janvier 2021. Le Conseil européen se réunira le 19 juin en visioconférence pour aborder les propositions de la Commission, en vue d'un accord politique. Pour Charles Michel, président du Conseil européen, cette réunion pourrait servir de préparation à une autre réunion physique qui serait fixée à une date ultérieure.

Santé:

La Commission européenne a dévoilé sa feuille de route sur sa stratégie pharmaceutique. La stratégie vise à garantir l'accessibilité, la disponibilité et la sécurité des médicaments. Elle aborde aussi l'autonomie stratégique européenne. Cette feuille de route est soumise à consultation jusqu'au 7 juillet 2020. La nouvelle stratégie sera publiée sous forme d'une communication, prévue pour l'année 2020.

Gestion des déplacements :

Le 5 juin, les ministres de l'intérieur de l'Union européenne se sont, pour la majorité, accordé sur une réouverture des frontières intérieures de l'Union le 15 juin. Cette décision revient aux Etats membres. Certains Etats, comme l'Espagne, pourraient garder leur frontières fermées jusqu'à la fin du mois de juin. Concernant les frontières extérieures de l'Union, les ministres souhaiteraient les rouvrir progressivement à partir du 1er juillet. Pour rappel, la dernière communication de la Commission européenne recommande de restreindre les voyages non essentiels en provenance des pays tiers jusqu'au 15 juin.

• La commission des libertés civiles (LIBE) du Parlement européen a adopté une résolution demandant le retour à « un espace Schengen pleinement opérationnel » et à la libre circulation. Les députés interrogent la pertinence des contrôles aux frontières et demandent un plan de relance pour Schengen. La résolution adoptée en commission devra être discutée en session plénière la semaine du 17 juin.

Source: Cabinet EURALIA - http://www.euralia.eu/